



BULLETIN D'INSCRIPTION BROCANTE DU DIMANCHE 7 SEPTEMBRE 2025 – de 6h à 18h

Promenade Jules Noiret
Rue du commandant Destouches

Modalités :

- ✓ **Inscriptions jusqu'au Vendredi 29 août 2025, 17h.**
Passé cette date, plus d'inscriptions possibles.
- ✓ **Au matin même de la brocante (entre 8h30 et 9h), selon les disponibilités restantes un placier pourra vous installer sur un emplacement,**
- ✓ **Bulletin à remplir, puis à déposer dans l'urne du hall de la mairie,**
Ou à retourner par voie postale à :
Mairie du Crotoy
Service Animation - 12 rue du Général Leclerc – 80550 Le Crotoy
Ou par mail : evenements@villeducrotoy.fr
- ✓ **Attention :**
 - **Pas d'inscription par téléphone**
 - **Les professionnels sont invités à se rapprocher des organisateurs au 03 22 31 02 98 ou evenements@villeducrotoy.fr**

Tarif :

4 mètres linéaires, 10 euros**. 5 euros par tranche de 2 mètres linéaires supplémentaires.

Pour conserver son véhicule sur son emplacement, la réservation doit être de 6 mètres minimum (lire en page suivante)

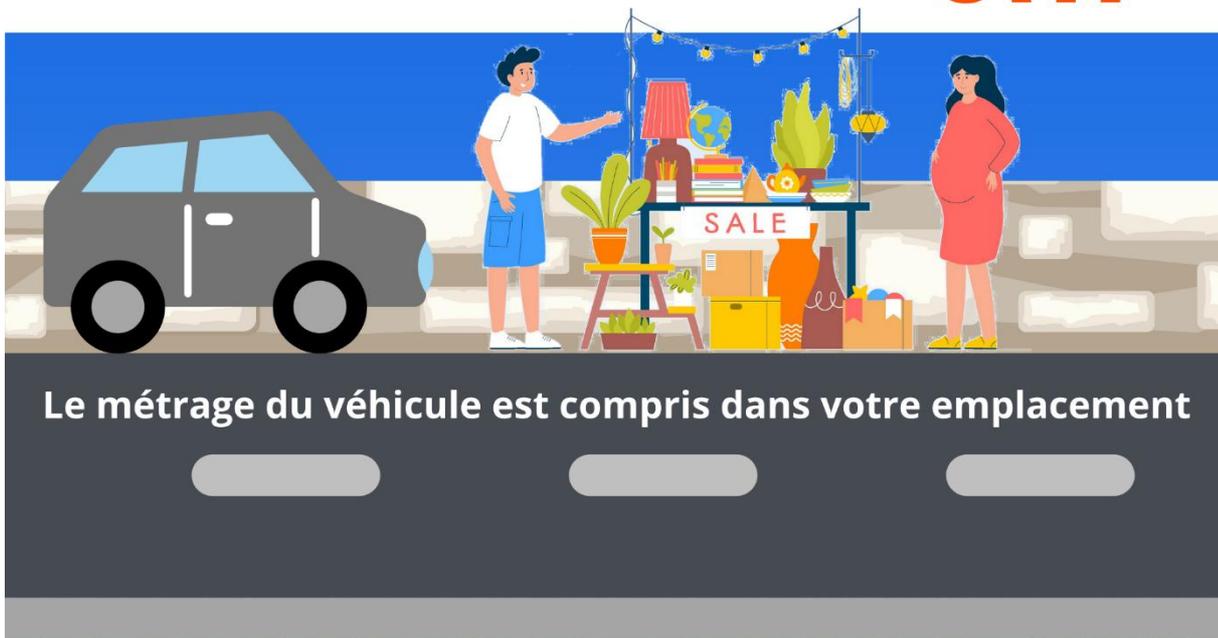
A NOTER :

- Les emplacements sont attribués dans l'ordre d'arrivée des bulletins
- Le Service vous accordera un emplacement dans la limite des emplacements disponibles.
- A l'exception des résidents des rues concernées qui seront d'office installés au pied de leur habitation (sauf demande contraire mentionnée), les souhaits de placement des non-résidents ne sont en aucun cas une obligation et ne sauraient être source de réclamations. (Voir aussi en p.4)
- En cas de participation entre plusieurs exposants souhaitant exposer côte à côte, le service recommande d'effectuer une réservation groupée. (Voir aussi en p.4)
- Le règlement de l'emplacement (en espèces ou en chèque à l'ordre du trésor public) est à fournir obligatoirement à la réservation. **Aucun encaissement ne sera effectué avant la manifestation et en cas d'annulation avant le jeudi 29 août 17h.**

****Profondeur maximale d'un stand 1m60 : à partir des murs ou clôtures habitations, afin de laisser un couloir de circulation de 3 mètres au milieu de la rue facilitant l'accès obligatoire d'un véhicule de secours si besoin et favoriser la circulation des visiteurs**

DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT AVEC VEHICULE (6m minimum)

Véhicule (= x m) + **Stand (= x m)** = **6m**



MAUVAISE DISPOSITION D'UN EMPLACEMENT AVEC VEHICULE

~~Véhicule (= x m) derrière + Stand (= x m) = + de 1m60~~



- Je réside dans l'une des rues occupées par la brocante
- Je ne réside pas dans l'une des rues occupées par la brocante.

Renseignements obligatoires

(Tout formulaire incomplet ne sera pas pris en compte)

Je soussigné(e)

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse complète.....

.....

Email.....

.....

Numéro de votre pièce d'identité.....

Date d'expiration

Délivré(e) le.....

Par.....

Déclaration sur l'honneur en application des articles L310-2 du Code du Commerce et R321-7 du Code Pénal

Je déclare sur l'honneur :

- Ne pas être assujetti à la taxe professionnelle
- Ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile
- Être vendeur occasionnel d'objets personnels dont vous êtes en mesure de fournir la liste à toute autorité requérante et dont vous certifiez la provenance non frauduleuse
- Ne pas procéder à des opérations d'achat et de revente considérées comme commerciales
- Avoir pris connaissance des dispositions du règlement général de cette manifestation

Fait à

Le.....

Signature

Pièces à fournir obligatoirement :

Pour les particuliers :

- Attestation sur l'honneur
- Votre règlement par chèque à l'ordre de Régie Animation Culture Le Crotoy

Je choisis :

4 mètres linéaires de base (10 euros) + mètres linéaires supplémentaires.

UNIQUEMENT PAR TRANCHES DE 2 METRES LINEAIRES

(5 euros par tranche de 2m linéaires). Total

A NOTER :

- ✓ Les riverains des rues concernées par la brocante sont naturellement installés devant leur propriété, en cas d'emplacement plus long que la façade de propriété le débordement ne sera possible qu'en fonction de l'occupation des façades voisines par leur(s) propriétaire(s).
- ✓ **Pour le reste des emplacements, les souhaits de chacun seront pris en considération en fonction de la date d'enregistrement des inscriptions.**
- ✓ Pour vous assurer de vous trouver à côté d'exposant(s) précis, optez pour une seule réservation groupée. Dans ce cas :
Lister tous les noms, joindre les références de la carte d'identité de chacun, et chacun signe la déclaration sur l'honneur

BULLETIN À RENVOYER OU DEPOSER À :

**Mairie Le Crotoy
Service Animation
12 rue du Général Leclerc
80550 Le Crotoy**

OU PAR MAIL EN OBJET « RESERVATION BROCANTE DU 7 SEPTEMBRE 2025 À :

evenements@villeducrotoy.fr

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : Le Vendredi 29 août à 17h

**Tout bulletin incomplet ou/et non accompagné
Du règlement (espèces ou chèques) ne sera pris en compte**

Les emplacements seront consultables à partir du 5 septembre sur le site internet :

www.villeducrotoy.fr

Installation sur place à partir de 6h jusqu'à 8h30

Information : La présente demande ne vaut pas autorisation. **Les places seront attribuées par ordre d'arrivée des demandes.**

Les personnes désirantes être placées côte à côte, sont priées de retourner leur bulletin d'inscription ensemble. Toutefois, il ne pourra être satisfait à ces demandes quand dans la limite des places disponibles.